

## **SESSIONI URDINARIA DI U 4 DI LUDDU DI U 2022**

**N° 2022 /M3/22**

### **QUISTIONE URALE DIPUSITATA DA SAMIR BECHERIGUI**

#### **Ughjettu : Lutte contre les pratiques mafieuses.**

Une fois de plus, un homme est tombé sous les balles en Corse, plus précisément à Pruprià. Il s'agit de Jean-Christophe Mocchi, chef d'entreprise.

Depuis l'assassinat de Massimu Susini en septembre 2019 à Carghjese, deux collectifs anti-mafia ont été créés. En trois années, ils se sont battus pour briser le tabou, faire connaître l'impact des pratiques mafieuses sur notre île et émettre des propositions. Lutte contre la spéculation immobilière, crise des déchets, corruption, favoritisme, détournement de fonds publics, protection de l'environnement, trafics de drogue, pressions, menaces, assassinats... Ils nous ont démontré toute l'importance de lutter contre ce fléau. Dans le même temps, les collectifs ont demandé à l'Assemblée de Corse d'organiser une session spéciale dédiée aux pratiques mafieuses. À ce jour, il n'en ait rien.

Il me paraît pourtant indispensable, compte tenu de l'importance de la problématique et ses retombées néfastes sur notre société, que nos Elus se saisissent au plus vite du sujet.

Pour rappel, l'Assemblea di a Ghjuventù avait organisé en février 2020 une session spéciale dédiée aux pratiques mafieuses avec Sampieru Sanguinetti pour invité. Pourquoi nos ainés ne prennent-ils pas le même chemin ?

Ma question est donc : Pourquoi n'avez-vous pas fait le choix d'organiser une session spéciale à l'Assemblée de Corse, pour débattre des pratiques mafieuses ?